

# INFORMATIONS

## Les énergies renouvelables

### Les énergies renouvelables

#### **Sept catégories d'énergies renouvelables :**

- **L'énergie hydroélectrique** utilisant l'énergie fournie par les mouvements de l'eau : centrale au fil de l'eau, barrage hydroélectrique de lac, station de transfert de pompage d'électricité ;
- **L'énergie éolienne** (terrestre et en mer) utilisant le vent pour la production d'électricité ;
- **L'énergie solaire** (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) utilisant le rayonnement solaire pour la production d'électricité et de chaleur ;
- **L'énergie de la géothermie** utilisant la chaleur du sous-sol, pour les besoins en chaud et en froid d'un bâtiment, voire pour de la production d'électricité ;
- **L'énergie ambiante**, énergie emmagasinée dans l'air ambiant, dans les eaux de surface ou usées, et utilisée pour les besoins en chaud et en froid d'un bâtiment, via des pompes à chaleur aérothermiques ;
- **L'énergie issue des gaz de décharge** ou des stations d'épuration ;
- **L'énergie de la biomasse** pour la production de chaleur, d'électricité ou de gaz renouvelable (méthanisation, gazéification). La biomasse est à considérer comme une énergie renouvelable, dès lors que l'exploitation de la ressource est compensée par un accroissement équivalent de matière organique (croissance des végétaux par photosynthèse).

### Les intérêts de développer les énergies renouvelables

#### **Plusieurs arguments justifiant l'intérêt à développer les énergies renouvelables :**

- **La lutte contre le changement climatique** : par rapport à la combustion des énergies fossiles, les énergies renouvelables sont des énergies décarbonées ou faiblement carbonées qui émettent peu de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique
- **La souveraineté énergétique** : les énergies renouvelables réduisent les importations d'énergies fossiles, contribuant ainsi à l'indépendance énergétique des territoires et de la France
- **La création d'emplois locaux non délocalisables**, autour de l'accompagnement, la conception, la construction, le suivi et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables
- **Les retombées financières pour la commune** : Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER), retour sur investissement issu de société de projet, loyers en cas de mise à disposition de toiture ou de foncier par une collectivité, réduction des factures d'électricité dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie.
- **L'atteinte des objectifs énergétiques** européens et nationaux (Paquet européen Fit-for-55, Programmation pluriannuelle de l'énergie)

#### **Quelques chiffres pouvant également être cités :**

- nombre d'emplois locaux dans le domaine des énergies renouvelables** : 166 000 emplois directs et indirects en 2019 et environ 264 000 d'emplois projetés pour 2028 (source : syndicat des énergies renouvelables)
- réduction des émissions de gaz à effet de serre** : 426 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> sur la période 2000-2019, soit une année d'émissions de la France (source : Ademe)
- réduction dans la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz)** : 1 458 TWh de combustibles fossiles importés, sur la période 2000-2019, représentant plus d'une demi-année de consommation d'énergie de la France (source : Ademe)
- réduction de la facture énergétique de la France** de 40 milliards d'euros